

Georges Ibrahim Abdallah : comme Bagnolet, mobilisons- nous contre une justice d'exception !

Grâce à la mobilisation de ses habitants, la commune de  Bagnolet en région parisienne, avait nommé Georges Ibrahim Abdallah, citoyen d'honneur de la ville! Suite à une plainte du Préfet de Seine St Denis, déposée à la demande du PS et du CRIF, le tribunal administratif de Montreuil vient de suspendre cette délibération du conseil municipal.

Georges Ibrahim Abdallah est un résistant arabe, libanais, antisioniste, incarcéré en France depuis 1984. Détenu depuis plus de 30 ans, il est parmi les plus anciens prisonniers politiques au Monde. Libérable depuis 1999, et en dépit de plusieurs décisions de justice ordonnant une libération sous condition d'expulsion, la France et ses gouvernements successifs de droite comme de gauche le maintiennent en détention arbitraire, conformément aux exigences de l'entité sioniste et des USA. Il faut également rappeler qu'en 1985, les services secrets algériens avaient négocié la libération de Georges Ibrahim Abdallah en échange de 2 otages français au Liban. Les otages français seront libérés, mais la France, gouvernée par les socialistes, violera l'accord en maintenant leur prisonnier en détention.

Le maintien de Georges Ibrahim Abdallah en prison depuis 30 ans révèle la soumission pleine et entière de l'Etat français au sionisme. Cette situation n'est pas sans rappeler la politique d'enfermement des résistants palestiniens et de détention administrative conduite par l'occupant en Palestine. En dehors de toute procédure juridique, des Palestiniens peuvent être détenus dans les geôles sionistes pendant des

années sur le seul prétexte qu'ils pourraient menacer la sécurité de l'Etat juif.

Mais ce faisant, l'Etat français prend le risque majeur de voir Georges Ibrahim Abdallah devenir un symbole de la résistance contre l'arbitraire, tout comme le fût Nelson Mandela, et notamment pour les habitants des quartiers populaires. En effet Georges Ibrahim Abdallah incarne avant tout la résistance et la détermination des peuples contre l'oppression coloniale et impérialiste. Son engagement est celui de la lutte contre le sionisme et le colonialisme juif en Palestine. Il représente la mobilisation populaire contre l'oppression et le dictat sioniste dans le Monde. En France, Georges Ibrahim Abadallah est soumis à un traitement d'exception, tout comme le sont les habitants des quartiers populaires issus de l'immigration. La gestion néo-coloniale de ces quartiers ne fait aucun doute : discrimination à l'emploi, au logement, assignation à territoire, violences d'Etat en toute impunité, lois islamophobes, impunités policières, justice à 2 vitesses.

L'Etat français sait pertinemment que la cause de Georges Ibrahim Abdallah et celle des laissés-pour-compte de la société française sont communes. Il craint le potentiel de contestation dans les quartiers populaires et cherche par tous les moyens à le bâillonner.

Le Comité Action Palestine tient à apporter tout son soutien aux habitants et à la municipalité de Bagnolet. Nous enjoignons la population à ne pas se laisser intimider par le sionisme, à se mobiliser pour dénoncer la soumission de nos dirigeants à l'Etat sioniste, et à soutenir la lutte du peuple palestinien pour la juste reconnaissance de ses droits. Le Comité Action Palestine dénonce avec force l'Etat français qui, pour servir les intérêts sionistes, met en œuvre le même type de politique criminelle, de déni du droit, d'intimidation et de chantage à l'antisémitisme. Le Comité Action Palestine en appelle à la mobilisation du plus grand nombre pour la

libération de Georges Ibrahim Abdallah. Il renouvelle tout son soutien au résistant emprisonné pour son combat contre le colonialisme juif en Palestine.

COMITE ACTION PALESTINE